

Accusé de réception en préfecture
013-241300276-20150611-2015_B262-DE
Date de télétransmission : 17/06/2015
Date de réception préfecture : 17/06/2015



ACTE RENDU EXECUTOIRE
PAR APPLICATION DES
FORMALITES DE TELE-
TRANSMISSION AU
CONTROLE DE LEGALITE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 11 JUIN 2015
PRESIDENCE DE MADAME MARYSE JOISSAINS MASINI

2015_B262

OBJET : Développement économique et emploi - Agriculture - Attribution de subventions aux associations à caractère agricole

Le 11 juin 2015, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire au Château de Cadarache (Saint-Paul-lez-Durance), sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 5 juin 2015, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales

Etaient Présents :

JOISSAINS MASINI Maryse, président – ALBERT Guy, membre du bureau, Jouques – AMIEL Michel, vice-président, Les Pennes-Mirabeau – BARRET Guy, membre du bureau, Coudoux – BOULAN Michel, membre du bureau, Châteauneuf-le-Rouge – CANAL Jean-Louis, membre du bureau, Rousset – CESARI Martine, membre du bureau, Saint-Estève-Janson – CHARDON Robert, vice-président, Venelles – CHARRIN Philippe, membre du bureau, Vauvenargues – CIOT Jean-David, membre du bureau, Le Puy-Sainte-Réparate – CORNO Jean-François, membre du bureau, Rognes – CRISTIANI Georges, vice-président, Mimet – DAGORNE Robert, vice-président, Eguilles – de SAINTDO Philippe, membre du bureau, Aix-en-Provence – DELAVET Christian, membre du bureau, Saint-Antonin-sur-Bayon – FABRE-AUBRESPY Hervé, vice-président, Cabriès – FERAUD Jean-Claude, vice-président, Trets – FILIPPI Claude, membre du bureau, Ventabren – FREGEAC Olivier, membre du bureau, Peyrolles-en-Provence – GERARD Jacky, vice-président, Saint-Cannat – GROSSI Jean-Christophe, membre du bureau, Aix-en-Provence - GUINIERI Frédéric, membre du bureau, Puyloubier - JOUVE Mireille, membre du bureau, Meyrargues - LEGIER Michel, membre du bureau, Le Tholonet – LHEN Hélène, vice-président, Fuveau – MALLIE Richard, vice-président, Bouc-Bel-Air – MANCEL Joël, membre du bureau, Beaurecueil – MARTIN Régis, membre du bureau, Saint-Marc-Jaumegarde - PELLENC Roger, vice-président, Pertuis – PIZOT Roger, membre du bureau, Saint-Paul-lez-Durance – RAMOND Bernard, vice-président, Lambesc – SERRUS Jean-Pierre, membre du bureau, La Roque d'Anthéron - TALASSINOS Luc, membre du bureau, Gréasque

Excusé(e)s avec pouvoir :

ARDHUIN Philippe, membre du bureau, Simiane-Collongue, donne pouvoir à MALLIE Richard – BRAMOULLÉ Gérard, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à JOISSAINS MASINI Maryse – JOISSAINS Sophie, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à de SAINTDO Philippe — LAGIER Robert, membre du bureau, Meyreuil, donne pouvoir à LEGIER Michel

Excusé(e)s :

BURLE Christian, membre du bureau, Peynier – GACHON Loïc, vice-président, Vitrolles - GALLESE Alexandre, vice-président, Aix-en-Provence – MEÏ Roger, vice-président, Gardanne

Madame le Président donne lecture du rapport ci-joint.

05_4_01

BUREAU DU 11 JUIN 2015

Rapporteur : Christian BURLE

Politique publique : Développement économique et emploi

Thématique : Agriculture

Objet : Attribution de subventions aux associations à caractère agricole
Décision du Bureau

Mes Chers Collègues,

Le présent rapport a pour objet l'attribution de subventions aux associations à caractère agricole pour l'année 2015.
Dans ce dossier sont présentées **9 demandes de subvention** pour un montant total de **28.000 Euros**.

Exposé des motifs :

La Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix a mis en place une politique d'aide aux associations à caractère agricole dans le but de participer au développement de l'agriculture sur le territoire communautaire et de promouvoir les produits du terroir.

Les associations qui sollicitent le soutien financier de la CPA doivent répondre aux critères définis par délibération n° 2012_A131 du 12 juillet 2012 (voir annexe 1)

Les fiches de synthèse des associations sont jointes en annexe, ainsi que les budgets prévisionnels 2015 des actions subventionnées.

N° GU	Association	Manifestation et date	Subvention N-1	Budget global de l'action	Subvention sollicitée	Subvention proposée par la commission thématique	Taux de couverture de la subvention
1029	ADEAR 13	Développement et promotion des circuits courts en Pays d'Aix	4 000 €	24 456 €	7 000 €	4 000 €	16,36 %
1135	ACAF MSA	Diffusion d'un outil pédagogique « Au fil des saisons... »	0 €	58 925 €	5 000 €	5 000 €	8,49 %
1142	ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE LA PDT DE PERTUIS	Promotion de la marque « Pomme de terre de Pertuis »	2 000 €	5 000 €	2 000 €	2 000 €	40,00 %
1224	VINS ET TERROIRS DU JARDIN AIXOIS	« Les Chikoulades » grande fête des vendanges le 30 août 2015	10 000 €	63 000 €	15 000 €	10 000 €	15,87 %
947	PUYRICARD SUR UN PLATEAU	Mise en place d'une parcelle témoin 100 % bio pour la culture du « pois chiche du Roy René ». Production, transformation et distribution	0 €	29 950 €	3 883 €	1 000 €	3,34 %
1265	INSTITUT MEDITERRANEEN DU VIN, DE L'ALIMENTATION ET NUTRITION PREVENTIVE	Communication grand public des apports nutritionnels des fruits et légumes bienfaits sur la santé	0 €	5.500 €	2.000 €	1.500 €	27,27 %
1264	INSTITUT MEDITERRANEEN DU VIN, DE L'ALIMENTATION ET NUTRITION PREVENTIVE	Etudes et analyses ciblées sur les fruits et légumes de la région	0 €	5.500 €	2.000 €	1.500 €	27,27 %
1268	TOUT NATURELLEMENT	Pré-étude pour l'implantation d'un maraîcher bio sur la commune de Meyrargues	0 €	4.710 €	2.000 €	1.000 €	21,23 %
1216	ASSOCIATION DES VIGNERONS DU TERROIR PERTUISIEN	Dégustation des vins en musique le 21 juin 2015 à Pertuis	2.000 €	8.950 €	3.000 €	2.000 €	22,35 %
					TOTAL	28.000 €	

Visas :

VU l'exposé des motifs ;

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération n° 2003-A312 du Conseil communautaire du 12 décembre 2003, mettant en place un guichet unique d'enregistrement des demandes de subventions ;

VU la délibération n° 2012_A131 du Conseil communautaire du 12 juillet 2012 modifiant les critères d'attribution de subventions aux associations oeuvrant dans le domaine agricole ;

VU la délibération n°2014_A088 du Conseil communautaire du 22 mai 2014, modifiée, déléguant une partie des attributions du Conseil au Bureau et notamment d'approuver l'attribution des subventions aux associations, aux personnes morales (privées et publiques) et personnes physiques et, le cas échéant, des conventions d'objectifs associées d'un montant n'excédant pas 150.000 € ;

VU la délibération n° 2014_A140 du Conseil communautaire du 03 juillet 2014 modifiant les modalités de paiement prévues par la délibération n° 2005-B086 du Bureau communautaire du 8 avril 2005 ;

VU l'avis de la Commission Développement Economique et Emploi du 28 mai 2015 ;

Dispositif :

Je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** le versement des subventions détaillées ci-dessus pour un montant global de 28.000 €uros ;
- **AUTORISER** Madame le Président ou son représentant à signer tous les documents afférents à l'exécution de la présente délibération ;
- **DIRE** que les dépenses en résultant seront imputées sur la ligne 3D-92-6574 qui présente les disponibilités nécessaires.

ANNEXE 1

Critères votés lors du conseil communautaire du 24 juin 2010 Délibération 2010-A099	Critères complétés lors du conseil communautaire du 12 juillet 2012 Délibération 2012-A131 ✓
1. Caractère agricole	
<ul style="list-style-type: none"> - « les associations doivent avoir un caractère agricole » - « les associations à caractère humanitaire, social, caritatif ou les organismes de formation professionnelle ne sont pas éligibles ». 	<ul style="list-style-type: none"> - L'action doit relever de champs d'intervention généraux de l'agriculture du Pays d'Aix (en référence aux principes édictés dans la « Charte agricole du Pays d'Aix ») et permettre la mise en avant d'au moins un des objectifs suivants : > Renforcement de la performance économique des exploitations agricoles du Pays d'Aix : <ul style="list-style-type: none"> - Faire connaître et reconnaître l'agriculture du Pays d'Aix - Promouvoir l'agriculture du Pays d'Aix - Améliorer la valorisation et la commercialisation des productions agricoles du Pays d'Aix. > Respect des équilibres territoriaux et environnementaux par le maintien dynamique des espaces agricoles : <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'accès au foncier pour les agriculteurs - Maintenir de manière dynamique les surfaces agricoles à leur niveau actuel - Développer le rôle de l'agriculture en faveur de l'environnement.
2. « Statut » de l'association	
<ul style="list-style-type: none"> - « le siège social de l'association doit se trouver sur le territoire de la Communauté du Pays d'Aix et/ou l'opération qui fait l'objet de la demande de subvention doit se dérouler sur le territoire de la Communauté ». 	<ul style="list-style-type: none"> - <i>L'opération qui fait l'objet de la demande de subvention doit se dérouler sur le territoire de la Communauté</i> ou faire la promotion du territoire du Pays d'Aix. - Si l'événement se déroule sur plusieurs communes, un minimum des 2/3 des communes concernées doivent se situer sur le territoire du Pays d'Aix. - L'association devra justifier au minimum du soutien d'une commune du Pays d'Aix. - L'association doit justifier d'au moins un an d'existence légale.
3. Intérêt communautaire (pour les subventions de fonctionnement)	
/	<ul style="list-style-type: none"> - L'événement proposé doit drainer une activité et des retombées économiques et médiatiques pour le Pays d'Aix. Il doit être vecteur de promotion du territoire. Exemple de critères mesurables favorisant cette promotion (l'association doit répondre à au moins 2 de ces critères): <ul style="list-style-type: none"> > nuitées hôtelières engendrées > consommation dans les commerces et/ou restaurants > consommation de produits locaux > campagne de communication (avec présence du logo de la CPA sur les supports) > manifestations avec présence et/ou participation du public requise.
✓ 4. Financement	
<ul style="list-style-type: none"> - « la subvention de la CPA sera plafonnée à hauteur de 40% » 	<ul style="list-style-type: none"> - Le montant de la subvention demandé doit être en cohérence avec le budget global de l'association.

du budget prévisionnel, sauf dérogations exceptionnelles ».	- Toute association qui fait une demande de subvention à la CPA doit solliciter le financement d'un ou plusieurs autres partenaires publics ou privés.
✓ 5. Recondution de la subvention	
- « l'attribution d'une subvention n'a aucun caractère systématique d'une année sur l'autre ».	- Si l'association sollicite plusieurs années de suite la CPA, le montant de la subvention de l'année n+1 ne pourra être supérieur à 15% du montant de l'année n. - Si l'événement a déjà été subventionné les années précédentes par d'autres Directions de la CPA, il ne pourra être accordé aucune aide à l'association. *Rappel : aucune demande ne pourra être examinée en l'absence des rapports d'activités et bilans financiers de l'action de l'année n-1.
✓ 6. Communication	
/	- L'association s'engage à apposer systématiquement le logo de la CPA sur l'ensemble des productions et supports de communication liés à la réalisation de son opération. Le logo de la CPA est téléchargeable sur le site de la Communauté du Pays d'Aix www.agglo-paysdaix.fr - Une validation de principe (vérification du respect de la Charte graphique) sera effectuée par le Service agriculture. Les maquettes devront donc être transmises au Service avant impression des supports pour bon à tirer.
7. Dérogations, exceptions	
/	Le Président de la Communauté du Pays d'Aix se réserve la possibilité de soumettre à l'examen de la Commission « interventions économiques » toute demande de subvention, que l'intérêt du territoire semblera justifier.

Fiches associations et budgets prévisionnels

DOSSIER N°	2015-1029	COMMISSION DU	BUREAU DU	CONSEIL DU
TIERS N	113904	28 mai 2015	11 juin 2015	

ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'EMPLOI AGRICOLE ET RURAL (ADEAR 13)	
PRÉSIDENT	Monsieur Armand DURIGON
SIÈGE	ORGON
OBJET DE L'ASSOCIATION	Cette association créée en 2000 a pour but l'aide aux initiatives qui ont des répercussions favorables sur l'emploi agricole et rural.
OBJET DE LA DEMANDE	<p>L'association sollicite l'aide de la CPA pour le développement et la promotion des circuits courts en Pays d'Aix.</p> <p>Le projet présenté porte sur le développement des marchés paysans de l'ADEAR 13, notamment celui de La Gavotte aux Pennes-Mirabeau. Créé en 2004, ce marché hebdomadaire dont la fréquentation est d'environ 500 personnes par jour de marché, regroupe 18 producteurs. Bien qu'il connaisse une certaine stabilité, il peine à se développer. L'enjeu actuel de l'ADEAR 13 est de mettre en œuvre des actions d'animation et de communication, afin de le développer et de le dynamiser davantage.</p> <p>Pour ce faire, trois actions majeures seront programmées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • renforcer le fonctionnement en réseau des marchés paysans ADEAR 13, à travers un travail sur les procédures et les outils. Cela permettra de renforcer la dynamique de groupe des producteurs de La Gavotte • développer la communication entre producteurs et consommateurs sur le marché paysan de La Gavotte, notamment en renforçant les animations et en développant des supports de communication (site Internet, panneaux signalétiques, visuels autour des fermes..) • renforcer la transparence par des visites d'exploitations des producteurs du marché de La Gavotte <p>Le deuxième axe de cette action consiste à faire connaître et reconnaître l'agriculture en Pays d'Aix, par l'organisation à La Roque d'Anthéron d'une journée festive et pédagogique de sensibilisation du grand public aux enjeux des circuits courts autour d'un marché paysan composé de producteurs locaux en majorité issus de la CPA.</p>
AUTRES PARTENAIRES	ÉTAT = 1.290 € CR PACA = 1.929 € CG13 = 6.143 €

DONNEES FINANCIERES			
BUDGET PRÉVISIONNEL 2015	24.456 €	RAPPEL BUDGET PRÉVISIONNEL 2014	24.956 €
MONTANT DEMANDÉ POUR 2015	7.000 €	MONTANT DEMANDÉ EN 2014	7.500 €
SUBVENTION 2015 PROPOSÉE PAR LA COMMISSION	4.000 €	SUBVENTION ATTRIBUÉE EN 2014	4.000 €
TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2015	16,36 %	TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2014	16,03 %
MONTANT DE LA TRÉSORERIE	32.933,87 € au 31/12/2014	BUDGET ANNEE N-1 REALISE	172.059,04 € AU 30/09/2014
Convergence avec les critères d'attribution (délibération 2010-A099) complétés par la délibération 2012-A131			OUI
Avis favorable de la collectivité du siège social ou de la collectivité d'accueil de la manifestation			NON

DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2015
Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée
1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année
Le total des montants demandés à la CPA devra être égal au budget prévisionnel de l'association

* Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue	2015
Lieu(x) de réalisation	Pays d'Aix
Contenus et objectifs de l'action	Développement et promotion des circuits courts
Public(s) ciblé(s)	Grand public et jeunes des Amantins
Nombre de participants / exposants	18 producteurs à la Gazette + 14 producteurs
Nombre de spectateurs / visiteurs	1000 visiteurs et consommateurs
Durée de l'action	Tout au long de la journée en septembre 2014
Entrées payantes	oui non X (montant de l'entrée : €)
Inscriptions payantes	oui non X (montant de l'inscription : €)

BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2015
Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année
DÉPENSES = RECETTES Ne pas indiquer les centimes d'euros

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action		Ressources propres	
Achats	1000	Vente	597
Prestations de services	500	Autres produits	5067
Matières et fournitures	4000	Cotisations	2430
Services extérieurs		Subventions demandées :	
Locations		Etat (à détailler)	
Entretien	 C.N.A.	1290
Assurances		Région (s)	
Autres Services extérieurs	 Conseil Régional PACA	1929
Honoraires		Département (s)	
Publicité	 Conseil Général A3	6143
Déplacements, missions		Commune (s)	
Charges de personnel		
Salaires bruts) 18956	Communauté du Pays d'Aix	
Autres charges de personnel	 AGRICOLE	7000
Autres frais généraux		Organismes sociaux (à détailler)	
		
		Fonds Européens	
		Emplois Aidés (ex CNASEA)	
		Autres recettes attendues (à détailler)	
		
		
TOTAL CHARGES :	24 456	TOTAL PRODUITS :	24 456

Emplois des contributions en nature	Contributions volontaires en nature
Secours en nature	Bénévolat
Mise à disposition (biens & prestations)	Prestations en nature
Personnel bénévole	Dons en nature
Total des contributions volontaires	Total des contributions volontaires

Obligatoire :
 La subvention demandée à la CPA de 7000 € représente ... 29 ... % du total des produits hors contributions volontaires. (Montant demandé / Total des produits) x 100.

Fait à ... Angers ... le ... 27 / 11 / 2014 ... Cachet de l'Association :

ADEAR 13
 MAISON DES PAYSANS
 2 Avenue du Colonel Reynaud
 13660 ORGON
 Tél. : 04 90 55 17 86
 Fax : 04 90 55 78 23

DOSSIER N°	2015-1135	COMMISSION DU	BUREAU DU	CONSEIL DU
TIERS N°	122241	28 mai 2015	11 juin 2015	

ASSOCIATION DES CENTRES D'ACCUEIL ET DE FORMATION DE LA MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE DE VAUCLUSE	
PRÉSIDENT	Monsieur Jean-Louis AUMAGE
SIÈGE	VAISON LA ROMAINE
OBJET DE L'ASSOCIATION	L'association créée en 1978 a pour but de promouvoir, organiser et gérer les Centres d'accueil et de formation de la MSA de Vaucluse, contribuer à la formation et à l'éducation des enfants et adolescents résidant en milieu rural, concourir aux initiatives de promotion et de vulgarisation des actions en milieu rural, favoriser l'insertion des publics en difficulté et contribuer au développement de l'emploi en milieu rural, publier et diffuser des ouvrages et des logiciels
OBJET DE LA DEMANDE	<p>En 2014, l'ACAF/MSA a conçu un outil pédagogique simple et ludique « Au fil des saisons, voyage au pays des fruits et des légumes » diffusé à 1500 structures éducatives, sociales, d'insertion, médicosociales, scolaires et agritouristiques.</p> <p>Forte du succès de l'édition 2014 et pour répondre à une nouvelle demande, elle souhaite rééditer cet outil en l'améliorant, l'offrir et le faire découvrir à d'autres professionnels sur d'autres territoires du Vaucluse et/ou limitrophes non servis à ce jour et l'accompagner de temps gratuits de formation à son utilisation. Ce kit sera composé d'un CDROM, d'un guide d'utilisation détaillé de 16 pages, d'un album photos couleurs de 2 séries de 70 planches, dont 1 prédécoupée, à utiliser en vignettes permettant ainsi la déclinaison en plus de 10 jeux possibles.</p> <p>Le centre de formation ACAF/MSA a été retenu pour piloter ce projet, rechercher des financements pour la duplication du CDROM et ainsi assurer des formations gratuites, délocalisées, simples et adaptées aux divers publics concernés. Celles-ci auront pour objectif de maîtriser l'utilisation du kit, sensibiliser à l'environnement et au jardinage, conduire des projets de prévention santé et d'éducation nutritionnelle, promouvoir les productions du terroir, valoriser l'intérêt d'une alimentation équilibrée et de saison, lutter contre le gaspillage en restauration collective et dans les familles.</p> <p>L'association sollicite le concours de la CPA pour la réédition et la diffusion de ce kit, dont elle lui remettra 200 exemplaires pour diffusion auprès de ses partenaires.</p>
AUTRES PARTENAIRES	ETAT = 14.000 € CR PACA = 11.000 € CG84 = 2.000 € AUTRES EPCI = 10.000 € ORGANISMES SOCIAUX = 8.000 € PARTENAIRES PRIVÉS = 6.000 €

DONNEES FINANCIERES			
BUDGET PRÉVISIONNEL 2015	58.925 €	RAPPEL BUDGET PREVISIONNEL 2014	0 €
MONTANT DEMANDÉ POUR 2015	5.000 €	MONTANT DEMANDÉ EN 2014	0 €
SUBVENTION 2015 PROPOSÉE PAR LA COMMISSION	5.000 €	SUBVENTION ATTRIBUÉE EN 2014	0 €
TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2015	8,49 %	TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2014	0 %
MONTANT DE LA TRÉSORERIE	60.530,68 € au 30/12/2014	BUDGET ANNEE N-1 REALISE	1.312.672 € au 31/12/2014
Convergence avec les critères d'attribution (délibération 2010-A099) complétés par la délibération 2012-A131			OUI
Avis favorable de la collectivité du siège social ou de la collectivité d'accueil de la manifestation			NON

BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2015

Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année

DÉPENSES - RECETTES Ne pas indiquer les centimes d'euros

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action		Ressources propres	
Achats	600	Vente	
Prestations de services		Autres produits	
Matières et fournitures	625	Cotisations	
Services extérieurs		Subventions demandées :	
Locations		Etat (à détailler)	14 000
		DRAAF	
Entretien		Région (s)	11 000
		Alimentation et santé	
Assurances		Département (s)	2 000
		
Autres Services extérieurs		Commune (s)	10 000
		CC Pays Rhône Ouvèze : 2 000	
		CC Rhône Lez Provence : 1 000	
		CA Grand Avignon : 4 000	
		CC Luberon Monts de Vaucluse : 1 500	
		CC Pays Apt Luberon : 500	
		CC Pays Sorgues Monts de Vaucluse : 1 000	
Honoraires : imprimeur pour édition de 1500 exemplaires	40 000	Communauté du Pays d'Aix	5 000
Cdrom	3 000	
Déplacements, missions		Organismes sociaux (à détailler)	8 000
Charges de personnel		CAF Vaucluse : 4 500	
Salaires bruts	7 700	MSA Alpes Vaucluse : 3 500	
Autres charges de personnel	3 100	Fonds Européens	
Autres frais généraux	3 900	Emplois Aidés (ex CNASEA)	
		Autres recettes attendues (à détailler)	8 925
		Crédit Mutuel Méditerranée : 4 000	
		Crédit Mutuel Vivarais : 2 000	
		Autofinancement : 2 925	
TOTAL CHARGES :	58 925	TOTAL PRODUITS :	58 925

Emplois des contributions en nature	Contributions volontaires en nature
Secours en nature	Bénévolat
Mise à disposition (biens & prestations)	Prestations en nature
Personnel bénévole	Dons en nature
Total des contributions volontaires	Total des contributions volontaires

Obligatoire :

La subvention demandée à la CPA de 5 000,00 € représente 8,48 % du total des produits hors contributions volontaires. (Montant demandé / Total des produits) x 100

Fait à Vaison La Romaine Cachet de l'Association :
Le 23/01/2015

<p>A.C.A.F. - M.S.A. CENTRE DE FORMATION 19, Quai Pasteur 84110 VAISON-LA-ROMAINE Tél. 04 90 36 01 41 Fax 04 90 36 20 70</p>

DOSSIER N°	2015-1142	COMMISSION DU	BUREAU DU	CONSEIL DU
TIERS N°	114725	28 mai 2015	11 juin 2015	

ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE POMMES DE TERRE DE PERTUIS	
PRÉSIDENT	Monsieur Jean GABERT
SIÈGE	LA TOUR D'AIGUES
OBJET DE L'ASSOCIATION	L'association créée en 2008 a pour but la promotion et la défense de la pomme de terre de Pertuis
OBJET DE LA DEMANDE	L'association sollicite l'aide de la CPA pour le développement de la communication auprès du grand public et des agriculteurs visant à promouvoir et défendre la marque « pomme de terre de Pertuis » sur différentes fêtes et manifestations régionales auxquelles l'association participe, telle notamment la « Fête de la Patate » en septembre 2015 à Pertuis, où un stand lui sera dédié
AUTRES PARTENAIRES	NEANT

DONNEES FINANCIERES			
BUDGET PRÉVISIONNEL 2015	5.000 €	RAPPEL BUDGET PREVISIONNEL 2014	5.000 €
MONTANT DEMANDÉ POUR 2015	2.000 €	MONTANT DEMANDÉ EN 2014	2.000 €
SUBVENTION 2015 PROPOSÉE PAR LA COMMISSION	2.000 €	SUBVENTION ATTRIBUÉE EN 2014	2.000 €
TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2015	40 %	TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2014	40 %
MONTANT DE LA TRÉSORERIE	3.647,51 € au 05/12/2014	BUDGET ANNEE N-1 REALISE	4.070,40 € au 31/12/2014
Convergence avec les critères d'attribution (délibération 2010-A099) complétés par la délibération 2012-A131			OUI
Avis favorable de la collectivité du siège social ou de la collectivité d'accueil de la manifestation			NON

DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2015

Formulaire à compléter – Pas de feuille annexée ou collée

1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année
Le total des montants demandés à la CPA devra être égal au budget prévisionnel de l'association

* Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue	2015
Lieu(x) de réalisation	Territoire de la pomme de terre de Pezais
Contenus et objectifs de l'action	Promouvoir le menu "pomme de terre de Pezais"
Public(s) ciblé(s)	Grand public, agriculteurs
Nombre de participants / exposants	
Nombre de spectateurs / visiteurs	
Durée de l'action	
Entrées payantes	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> (montant de l'entrée : €)
Inscriptions payantes	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> (montant de l'inscription : €)

BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2015

Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année

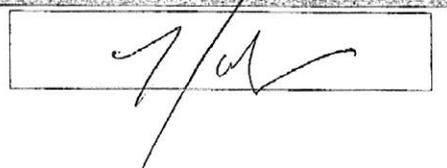
DEPENSES = RECETTES Ne pas oublier les centimes d'euros

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action		Ressources propres	
Achats	700	Vente	870
Prestations de services		Autres produits	251
Matières et fournitures	3800	Cotisations	1229
Services extérieurs	500	Subventions demandées :	550
Locations		Etat (à détailler)	
Entretien		Région (s)	
Assurances		Département (s)	
Autres Services extérieurs		Commune (s)	
Honoraires		Communauté du Pays d'Aix	2000
Publicité		Organismes sociaux (à détailler)	
Déplacements, missions		Fonds Européens	
Charges de personnel		Emplois Aides (ex CNASEA)	
Salaires bruts		Autres recettes attendues (à détailler)	
Autres charges de personnel			
Autres frais généraux			
TOTAL CHARGES :	5000	TOTAL PRODUITS :	5000

Emplois des contributions en nature	Contributions volontaires en nature
Secours en nature	Bénévolat
Mise à disposition (biens & prestations)	Prestations en nature
Personnel bénévole	Dons en nature
Total des contributions volontaires	Total des contributions volontaires

Obligatoire
La subvention demandée à la CPA de € représente % du total des produits hors contributions volontaires. (Montant demandé / Total des produits) x 100

Fait à La Tour d'Aix
Le 12/02/2015

Cachet de l'Association : 

DOSSIER N°	2015-1224	COMMISSION DU	BUREAU DU	CONSEIL DU
TIERS N°	109054	28 mai 2015	11 juin 2015	

VINS ET TERROIRS DU JARDIN AIXOIS	
PRÉSIDENT	Madame Isabelle VASSALO
SIÈGE	LAMBESC
OBJET DE L'ASSOCIATION	Cette association créée en 2012 par un groupe de vignerons a pour but de promouvoir les produits de ses membres issus du terroir provençal.
OBJET DE LA DEMANDE	<p>L'association sollicite de la CPA une subvention pour l'organisation de la 2ème édition des « Chikoulades », grande Fête des vendanges qui se déroulera le 30 août 2015 à Lambesc et réunira 50 exposants et un public estimé à 5000 personnes.</p> <p>Les festivités démarreront par une grande parade déambulatoire pour déclarer l'ouverture des vendanges : les vignerons apporteront le raisin sur la place du village, le public sera invité à participer à la presse et au foulage et à déguster le premier jus de presse.</p> <p>Au centre du village, se tiendront la vinothèque des vignerons du Pays d'Aix qui proposeront la dégustation d'un large choix de vins, le marché des producteurs qui présentera les produits locaux et régionaux (fromages, fruits, confitures, miel, pain, biscuits...), divers stands et animations (démonstrations culinaires avec des restaurateurs locaux, ateliers d'initiation à la dégustation et de découverte des terroirs, concours de roulé de barriques, visite du vieux village en calèche, manège de poneys, atelier peinture, exposition d'étiquettes dessinées par les enfants de Lambesc...), l'espace des partenaires et une scène où seront invités des groupes de musiciens et une fanfare des environs.</p> <p>En clôture de cette manifestation, un banquet vigneron élaboré uniquement avec les produits de producteurs locaux labellisés sera organisé par la Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône.</p> <p>En créant cet événement festif et spectaculaire, l'association a pour ambition de promouvoir Lambesc et ses environs en Pays d'Aix comme territoire phare de développement oenotouristique.</p> <p>Ce projet s'inscrit dans un contexte économique et politique favorable avec notamment la labellisation « Vignobles et Découvertes » du territoire Pays d'Aix et Sud Luberon et la reconnaissance de l'oenotourisme comme facteur de développement de l'offre touristique</p>
AUTRES PARTENAIRES	CR PACA = 6.000 € CG13 = 8.000 € COMMUNE DE LAMBESC = 5.000 € SYNDICAT INTERPROFESSIONNEL = 2.000 € PARTENAIRES PRIVÉS = 9.000 €

DONNEES FINANCIERES			
BUDGET PRÉVISIONNEL 2015	63.000 €	RAPPEL BUDGET PREVISIONNEL 2014	62.000 €
MONTANT DEMANDÉ POUR 2015	15.000€	MONTANT DEMANDÉ EN 2014	15.000 €
SUBVENTION 2015 PROPOSÉE PAR LA COMMISSION	10.000€	SUBVENTION ATTRIBUÉE EN 2014	10.000€
TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2015	15,87 %	TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2014	16,13 %
MONTANT DE LA TRÉSORERIE	7.151,61 € au 19/12/2014	BUDGET ANNEE N-1 REALISE	53.596 € au 31/12/2014
Convergence avec les critères d'attribution (délibération 2010-A099) complétés par la délibération 2012-A131			OUI
Avis favorable de la collectivité du siège social ou de la collectivité d'accueil de la manifestation			OUI

DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2015
Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée

1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année
Le total des montants demandés à la CPA devra être égal au budget prévisionnel de l'association

* Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue	30 août 2015
Lieu(x) de réalisation	Lambese
Contenus et objectifs de l'action	Promotion des vins et du terroir viticole
Public(s) ciblé(s)	Tous publics
Nombre de participants / exposants	50
Nombre de spectateurs / visiteurs	8000
Durée de l'action	une journée
Entrées payantes	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> (montant de l'entrée :€)
Inscriptions payantes	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> (montant de l'inscription : €)

BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2015
Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année
DÉPENSES = RECETTES Ne pas indiquer les centimes d'euros

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action		Ressources propres	
Achats	6000	Vente	3000
Prestations de services	24000	Autres produits	15000
Matières et fournitures	5000	Cotisations	
Services extérieurs		Subventions demandées :	
Locations		Etat (à détailler) :	
Entretien		Région (s) :	6000
Assurances	2000	Département (s) :	8000
Autres Services extérieurs		Commune (s) :	5000
Honoraires	7000	Communauté du Pays d'Aix	15000
Publicité	9000	Organismes sociaux (à détailler) :	2000
Déplacements, missions	 Interpro.....	
Charges de personnel		Fonds Européens	
Salaires bruts		Emplois Aidés (ex CNASEA)	
Autres charges de personnel		Autres recettes attendues (à détailler) :	
Autres frais généraux	10000 Sponsoring.....	9000
TOTAL CHARGES :	63000	TOTAL PRODUITS :	63000

Emplois des contributions en nature	Contributions volontaires en nature
Secours en nature	Bénévolat
Mise à disposition (biens & prestations)	Prestations en nature
Personnel bénévole	Dons en nature
Total des contributions volontaires	Total des contributions volontaires

Obligatoire :

La subvention demandée à la CPA de 15000 € représente 24 % du total des produits hors contributions volontaires. (Montant demandé / Total des produits) x 100

Fait à Lambese
 Le 25.11.14 / 14

Cachet de l'Association :

VISA - BP4
 13410 LAMBES

DOSSIER N°	2015-947	COMMISSION DU	BUREAU DU	CONSEIL DU
TIERS N	122175	28 mai 2015	11 juin 2015	

PUYRICARD SUR UN PLATEAU	
PRÉSIDENT	Monsieur Hugues DE ROQUEFEUIL
SIÈGE	AIX-EN-PROVENCE (PUYRICARD)
OBJET DE L'ASSOCIATION	<p>Dans un contexte de changements globaux (PAC, changements climatiques, surexploitation des ressources naturelles, population croissante, interdépendance économique, ...), l'association créée en 2014 a pour objectif principal de mettre en œuvre des projets agricoles de développement innovants et pérennes.</p> <p>Elle a également pour objectifs la promotion du Plateau au travers de son agriculture, de ses productions et de ses métiers en conciliant la gestion durable des écosystèmes, la préservation des biens et services produits et la création de richesses économiques pour les populations qui y vivent, ainsi que le renforcement du lien social vis-à-vis notamment des aînés, des néo-ruraux et des handicapés.</p>
OBJET DE LA DEMANDE	<p>L'association sollicite l'aide de la CPA pour la mise en œuvre d'un projet portant sur la culture du pois chiche du Roy René décliné comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en place de parcelles test avec passage en bio : 2 hectares semés en bio cette année sur 2 parcelles, récolte prévue au mois de juillet • Nouvelle variété de pois chiche qui deviendra à terme emblématique de la région (au même titre que « la pomme de terre de Pertuis », « la pomme de terre de l'île de Ré », « la tomate de Marmande »...) • Mise en place d'une traçabilité du produit allant des semis jusqu'au consommateur final • Rédaction de procédures et mise en place d'un contrôle qualité • Création de produits dérivés commercialisés par le biais d'une structure coopérative à créer • Création d'une structure de production de produits dérivés sur le plateau • Maîtrise de la production en contrôlant l'expansion des parcelles • Vente de la production sur les circuits courts • Création à terme d'un réseau de distribution
AUTRES PARTENAIRES	CR PACA = 3.236 € CG13 = 3.236 € COMMUNE = 971 €

DONNEES FINANCIERES			
BUDGET PRÉVISIONNEL 2015	29.950 €	RAPPEL BUDGET PREVISIONNEL 2014	0 €
MONTANT DEMANDÉ POUR 2015	3.883€	MONTANT DEMANDÉ EN 2014	0 €
SUBVENTION 2015 PROPOSÉE PAR LA COMMISSION	1.000 €	SUBVENTION ATTRIBUÉE EN 2014	0 €
TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2015	3,34 %	TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2014	0 %
MONTANT DE LA TRÉSORERIE	661,88 € au 31/10/2014	BUDGET ANNEE N-1 REALISE	Non communiqué
Convergence avec les critères d'attribution (délibération 2010-A099) complétés par la délibération 2012-A131			OUI
Avis favorable de la collectivité du siège social ou de la collectivité d'accueil de la manifestation			OUI

BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ASSOCIATION PUYRICARD SUR UN PLATEAU 2015
Action "Pois-Chiches"

CHARGES		PRODUITS	
Charges spécifiques à l'action	14635	Ressources propres	14613
Achats	7935	Vente	10000
Prestations de services	4600	Autres produits	3980
Matières et fournitures	2100	Cotisations	633
Services extérieurs	2583	Subventions demandées	11326
Locations	2500	Etat	
Entretien		Region	3236
Assurances	83	Depart	3236
Autres services extérieurs	7682	Commune	971
Honoraires	750	CPA	3883
Publicité	3600	Orga sociaux	
Déplacements, missions	3332	Fds Européen	
Charges de personnel	3473	Emplois aidés	
Salaires bruts	2475	Autres recettes	4011
Autres charges de personnel	998	réserve parlementaire	4011
Autres frais généraux	1577		
TOTAL CHARGES	29950	TOTAL PRODUITS	29950

Emplois des contributions en nature		Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	5000
Mise à disposition (bien et presta)	600	Prestations en nature	600
Personnel bénévole	5000	Dons en nature	
Total des contributions volontaires	5600	Total des contributions volontaires	5600

Objectifs :

- 1/ Mise en place de parcelles test avec passage en bio. 2 hectares semés en bio cette année sur 2 parcelles. récolte prévue au mois de juillet.
- 2/ Nouvelle variété de pois chiche qui deviendra à terme emblématique de la région (au même titre que "la pomme de terre de Pertuis" , "la pomme de terre de l'île de Ré", la "tomate de Marmande",....
- 3/ Mise en place d'une traçabilité du produit allant des semis jusqu'au consommateur final
- 4/ Rédaction de procédures et mise en place d'un contrôle qualité
- 5/ Création de produits dérivés commercialisés par le biais d'une structure coopérative à créer
- 6/ Création d'une structure de production de produits dérivés sur le plateau
- 7/ Maîtrise de la production en contrôlant l'expansion des parcelles
- 8/ Vente de la production sur les circuits courts
- 9/ Création à terme d'un réseau de distribution

DOSSIER N°	2015-1265	COMMISSION DU	BUREAU DU	CONSEIL DU
TIERS N	000079	28 mai 2015	11 juin 2015	

INSTITUT MEDITERRANEEN DU VIN, DE L'ALIMENTATION ET DE LA NUTRITION PREVENTIVE (IMVANP)	
PRÉSIDENT	Monsieur Patrick HELYNCK
SIÈGE	AIX-EN-PROVENCE
OBJET DE L'ASSOCIATION	Cette association créée en 1997 a pour objet de promouvoir et de créer les conditions permettant à la région PACA d'être le pilote d'actions concernant le vin et l'alimentation méditerranéenne dans les domaines de la recherche, la communication, la promotion et l'agri-environnement
OBJET DE LA DEMANDE	<p>Depuis plus de vingt ans, l'IMVANP a réalisé des études sur les nutri-aliments, polyphénols et anti-oxydants. Ces résultats n'ont été transmis qu'à des experts, notamment dans le milieu médical spécialisé.</p> <p>L'objectif actuel de l'institut est de vulgariser ces informations, sans les dénaturer, ni les vider de leur sens. Ainsi, tout un chacun pourra se nourrir consciemment, en connaissant quels types d'aliments correspondent le mieux à ses attentes.</p> <p>Pour l'année en cours :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le principal moyen d'information sera un site internet dédié à ces informations, - la participation à des thématiques proposées et mises en œuvre par le service Agriculture de la CPA. <p>Ces informations concerneront les fruits et légumes de la région PACA, puisqu'un certain nombre d'études ont déjà été réalisées, notamment sur les pommes de terre et les pois chiche.</p> <p>Dans un projet à moyen terme de certification ou labellisation des « produits bons pour la santé humaine, l'IMVANP a même déposé une marque « Nutri'Provence », qui lui appartient.</p>
AUTRES PARTENAIRES	CR PACA = 1.500 € CG13 = 1.000 €

DONNEES FINANCIERES			
BUDGET PRÉVISIONNEL 2015	5.500 €	RAPPEL BUDGET PREVISIONNEL 2014	0 €
MONTANT DEMANDÉ POUR 2015	2.000 €	MONTANT DEMANDÉ EN 2014	0 €
SUBVENTION 2015 PROPOSÉE PAR LA COMMISSION	1.500 €	SUBVENTION ATTRIBUÉE EN 2014	0 €
TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2015	27,27 %	TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2014	0 %
MONTANT DE LA TRÉSORERIE	5.227,57 € au 03/12/2014	BUDGET ANNEE N-1 REALISE	Non communiqué
Convergence avec les critères d'attribution (délibération 2010-A099) complétés par la délibération 2012-A131			OUI
Avis favorable de la collectivité du siège social ou de la collectivité d'accueil de la manifestation			OUI

2/2

DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2015
Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée
1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année
Le total des montants demandés à la CPA devra être égal au budget prévisionnel de l'association

* Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue	01/01/2015 → 31/12/2015
Lieu(x) de réalisation	
Contenus et objectifs de l'action	Communication grand public
Public(s) ciblé(s)	1200
Nombre de participants / exposants	
Nombre de spectateurs / visiteurs	
Durée de l'action	
Entrées payantes	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> (montant de l'entrée : €)
Inscriptions payantes	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> (montant de l'inscription : €)

BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2015
Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année
DÉPENSES = RECETTES Ne pas indiquer les centimes d'euros

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action		Ressources propres	1000
Achats		Vente	
Prestations de services		Autres produits	1000
Matières et fournitures		Cotisations	
Services extérieurs		Subventions demandées :	4500
Locations		Etat (à détailler)	
Entretien		Région (s)	1500
Assurances		Département (s)	1000
Autres Services extérieurs	5500	Commune (s)	
Honoraires		Communauté du Pays d'Aix	2000
Publicité		Organismes sociaux (à détailler)	
Déplacements, missions		Fonds Européens	
Charges de personnel		Emplois Aidés (ex CNASEA)	
Salaires bruts		Autres recettes attendues (à détailler)	
Autres charges de personnel			
Autres frais généraux			
TOTAL CHARGES :	5500	TOTAL PRODUITS :	5500

Emplois des contributions en nature	Contributions volontaires en nature
Secours en nature	Bénévolat
Mise à disposition (biens & prestations)	Prestations en nature
Personnel bénévole	Dons en nature
Total des contributions volontaires	Total des contributions volontaires

Obligatoire :
 La subvention demandée à la CPA de 2000 € représente 36,36 % du total des produits hors contributions volontaires. (Montant demandé / Total des produits) x 100

Fait à Aix-en-Provence le 5/10/2015 par Secrétaire de l'Association :

DOSSIER N°	2015-1264	COMMISSION DU	BUREAU DU	CONSEIL DU
TIERS N	000079	28 mai 2015	11 juin 2015	

INSTITUT MEDITERRANEEN DU VIN, DE L'ALIMENTATION ET DE LA NUTRITION PREVENTIVE (IMVANP)	
PRÉSIDENT	Monsieur Patrick HELYNCK
SIÈGE	AIX-EN-PROVENCE
OBJET DE L'ASSOCIATION	Cette association créée en 1997 a pour objet de promouvoir et de créer les conditions permettant à la région PACA d'être le pilote d'actions concernant le vin et l'alimentation méditerranéenne dans les domaines de la recherche, la communication, la promotion et l'agri-environnement
OBJET DE LA DEMANDE	<p>Grâce au fondateur de l'association, inventeur du concept « Nutrition Méditerranée en Provence », l'IMVANP dispose d'un vaste réseau de bureaux d'études pour réaliser de nouvelles études et analyses ciblées sur les fruits et légumes de la région en terme de polyphénols, nutri-aliments et anti-oxydants.</p> <p>Par exemple, sur la « Halle Terre de Provence », certains produits choisis pourraient être analysés pour déterminer quelles valeurs nutritionnelles ils possèdent.</p> <p>Mais plus encore, à moyen terme, il s'agira de rencontrer les semenciers et agriculteurs de la région PACA pour sélectionner ensemble les variétés disposant des valeurs nutritionnelles souhaitées ou des marqueurs spécifiques en matière d'anti-oxydants ou d'équilibre Oméga 3/Oméga 6, par exemple.</p> <p>« Nutri'Provence » sera le support visuel des variétés sélectionnées.</p> <p>L'association sollicite le concours de la CPA pour le financement de ces études.</p>
AUTRES PARTENAIRES	CR PACA = 1.500 € CG13 = 1.000 €

DONNEES FINANCIERES			
BUDGET PRÉVISIONNEL 2015	5.500 €	RAPPEL BUDGET PREVISIONNEL 2014	0 €
MONTANT DEMANDÉ POUR 2015	2.000 €	MONTANT DEMANDÉ EN 2014	0 €
SUBVENTION 2015 PROPOSÉE PAR LA COMMISSION	1.500 €	SUBVENTION ATTRIBUÉE EN 2014	0 €
TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2015	27,27 %	TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2014	0 %
MONTANT DE LA TRÉSORERIE	5.227,57 € au 03/12/2014	BUDGET ANNEE N-1 REALISE	Non communiqué
Convergence avec les critères d'attribution (délibération 2010-A099) complétés par la délibération 2012-A131			OUI
Avis favorable de la collectivité du siège social ou de la collectivité d'accueil de la manifestation			OUI

42

DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2015
Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée
1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année
Le total des montants demandés à la CPA devra être égal au budget prévisionnel de l'association

* Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue	01/07/2015 - 31/12/2015
Lieu(x) de réalisation	
Contenus et objectifs de l'action	Etudes - analyses
Public(s) ciblé(s)	Personnes cherchant "logement" - Particuliers de l'Est - Fête / Régions Vallée de la Saône
Nombre de participants / exposants	
Nombre de spectateurs / visiteurs	
Durée de l'action	
Entrées payantes	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> (montant de l'entrée : €)
Inscriptions payantes	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> (montant de l'inscription : €)

BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2015
Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année
DÉPENSES = RECETTES Ne pas indiquer les centimes d'euros

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action	4500	Ressources propres	
Achats	4500	Vente	
Prestations de services		Autres produits	Résultat 2014 1000
Matières et fournitures		Cotisations	
Services extérieurs		Subventions demandées :	
Locations		Etat (à détailler)	
Entretien		Région (s)	Région 1500
Assurances		Département (s)	CF13 1000
Autres Services extérieurs	1000	Commune (s)	
Honoraires		Communauté du Pays d'Aix	2000
Publicité	1000	Organismes sociaux (à détailler)	
Déplacements, missions		Fonds Européens	
Charges de personnel		Emplois Aidés (ex CNASEA)	
Salaires bruts		Autres recettes attendues (à détailler)	
Autres charges de personnel			
Autres frais généraux			
TOTAL CHARGES :	5500	TOTAL PRODUITS :	5500

Emplois des contributions en nature	Contributions volontaires en nature
Secours en nature	Bénévolat
Mise à disposition (biens & prestations)	Prestations en nature
Personnel bénévole	Dons en nature
Total des contributions volontaires	Total des contributions volontaires

Obligatoire :
 La subvention demandée à la CPA de 2000...€ représente 36,36... % du total des produits hors contributions volontaires. (Montant demandé / Total des produits) x 100

Fait à Aix-en-Provence le 17/07/2015
 Cachet de l'Association :



DOSSIER N°	2015-1268	COMMISSION DU	BUREAU DU	CONSEIL DU
TIERS N	117357	28 mai 2015	11 juin 2015	

TOUT NATURELLEMENT (Tout Nat)	
PRÉSIDENT	Monsieur Maurice WELLHOFF
SIÈGE	AIX-EN-PROVENCE
OBJET DE L'ASSOCIATION	<p>Cette association créée en 2001 a pour objet de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Soutenir et promouvoir une agriculture biologique de proximité par la mise en relation de producteurs et de consommateurs, tous adhérents • Gérer, organiser et participer à toutes activités de l'économie alternative solidaire durable • Informer et former aux différentes techniques et concepts contribuant au respect de l'environnement et de l'individu
OBJET DE LA DEMANDE	<p>L'association propose des solutions pour rapprocher agriculteurs locaux et consommateurs avec deux objectifs complémentaires : aider au développement d'une agriculture locale et biologique sur des exploitations à taille humaine en nouant des partenariats sur la durée avec les producteurs et permettre au plus grand nombre l'accès à cette alimentation de qualité en développant les paniers solidaires hebdomadaires à moindre coût.</p> <p>Désireuse de développer et diversifier ses activités, elle cherche à augmenter le nombre de ses adhérents et leur implication et à diversifier les différents systèmes pour se procurer des produits alimentaires bio, locaux et de saison.</p> <p>Elle travaille ainsi au quotidien avec une quinzaine d'agriculteurs du Pays d'Aix, dont un seul sur Meyrargues, alors même qu'une cinquantaine de Meyrarguais sont adhérents de Tout Nat.</p> <p>Sachant la municipalité de Meyrargues très engagée dans une démarche de développement de l'alimentation bio pour les repas municipaux, elle se propose de participer à cette démarche en commençant par fournir des légumes et fruits bio, locaux et de saison à la cantine.</p> <p>Elle souhaite également essayer de faciliter l'implantation d'un maraîcher bio sur la commune, qui pourrait à la fois approvisionner progressivement Tout Nat, la restauration municipale et vendre sa production locale sur le marché du mercredi.</p> <p>Avant la mise en œuvre de ce projet, elle souhaite cependant étudier sa faisabilité. C'est pourquoi, elle sollicite l'aide de la CPA pour la réalisation d'une pré-étude en vue de cette implantation.</p>
AUTRES PARTENAIRES	COMMUNE D'AIX-EN-PROVENCE = 1.000 €

DONNEES FINANCIERES			
BUDGET PRÉVISIONNEL 2015	4.710 €	RAPPEL BUDGET PREVISIONNEL 2014	0 €
MONTANT DEMANDÉ POUR 2015	2.000 €	MONTANT DEMANDÉ EN 2014	0 €
SUBVENTION 2015 PROPOSÉE PAR LA COMMISSION	1.000 €	SUBVENTION ATTRIBUÉE EN 2014	0 €
TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2015	21,23 %	TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2014	0 %
MONTANT DE LA TRÉSORERIE	1.554,55 € au 31/12/2014	BUDGET ANNEE N-1 REALISE	95.973 € au 30/09/2014
Convergence avec les critères d'attribution (délibération 2010-A099) complétés par la délibération 2012-A131			OUI
Avis favorable de la collectivité du siège social ou de la collectivité d'accueil de la manifestation			OUI

DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2015

Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée

1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année
Le total des montants demandés à la CPA devra être égal au budget prévisionnel de l'association

* Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue	2015
Lieu(x) de réalisation	COMMUNAUTÉ DU PAYS D'ALX-EN-PROV
Contenus et objectifs de l'action	PRE-ETUDE IMPLANTATION MARAICHER BIO
Public(s) ciblé(s)	consommateurs locaux + restauration communale
Nombre de participants / exposants	
Nombre de spectateurs / visiteurs	
Durée de l'action	1 AN
Entrées payantes	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> (montant de l'entrée :€)
Inscriptions payantes	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> (montant de l'inscription : €)

BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2015

Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année

DÉPENSES = RECETTES Ne pas indiquer les centimes d'euros

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action		Ressources propres	
Achats		Vente	
Prestations de services		Autres produits	
Matières et fournitures		Cotisations	1710
Services extérieurs	450	Subventions demandées :	
Locations		Etat (à détailler)	
Entretien		Région (s)	
Assurances		Département (s)	
Autres Services extérieurs		Commune (s)	1000
Honoraires		Communauté du Pays d'Alx	2000
Publicité		Organismes sociaux (à détailler)	
Déplacements, missions		Fonds Européens	
Charges de personnel		Emplois Aidés (ex CNASEA)	
Salaires bruts	3300	Autres recettes attendues (à détailler)	
Autres charges de personnel	960		
Autres frais généraux			
TOTAL CHARGES :	4710	TOTAL PRODUITS :	4710

Emplois des contributions en nature		Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	600
Mise à disposition (biens & prestations)		Prestations en nature	
Personnel bénévole	600	Dons en nature	
Total des contributions volontaires	600	Total des contributions volontaires	600

Obligatoire :

La subvention demandée à la CPA de ...2000€ représente0,425% du total des produits hors contributions volontaires. (Montant demandé / Total des produits) x 100

Fait à... *Arzac sur Gironde* Cachet de l'Association :

Le ..11/03/2015
Le Président
Welleby

La Présidente

 Sibylle LEUCI

Association TOUT NATURELLEMENT

73 chemin de la Petite Bastide - 13650 MEYRARGUES
 Tél 04 42 63 47 78 - Fax 09 72 12 12 09
 Siret 437 542 863 00026 - APE 9499Z

DOSSIER N°	2015-1216	COMMISSION DU	BUREAU DU	CONSEIL DU
TIERS N°	111753	28 mai 2015	11 juin 2015	

ASSOCIATION DES VIGNERONS DU TERROIR PERTUISIEN	
PRÉSIDENT	Monsieur Gérard BREMOND
SIÈGE	PERTUIS
OBJET DE L'ASSOCIATION	<p>L'association créée en 2007 a pour objet de faire découvrir la vigne et le vin du terroir de la commune de Pertuis :</p> <ul style="list-style-type: none"> • promouvoir l'AOC Côtes du Luberon et les vins de Pays de Vaucluse • favoriser les échanges entre vignerons et consommateurs • favoriser le lien entre la viticulture et le tourisme • organiser la fête de la vigne et du vin • conservatoire des cépages anciens et nouveaux
OBJET DE LA DEMANDE	<p>L'association sollicite l'aide la CPA pour l'organisation, le 21 juin 2015, à l'occasion de la Fête de la Musique, d'une dégustation des vins en musique à la cave des Bons Sachants à Pertuis, suivie d'un repas sur le parking de la cave pour environ 200 personnes, puis d'un bal avec orchestre ouvert à tous.</p> <p>Organisée en collaboration avec l'Office de Tourisme de Pertuis, cette manifestation qui est à présent pérenne et connaît chaque année un vif succès, a pour but de soutenir les producteurs du bassin de Pertuis.</p>
AUTRES PARTENAIRES	CG84 = 1.000 € COMMUNE DE PERTUIS = 1.000 €

DONNEES FINANCIERES			
BUDGET PRÉVISIONNEL 2015	8.950 €	RAPPEL BUDGET PREVISIONNEL 2014	10.200 €
MONTANT DEMANDÉ POUR 2015	3.000 €	MONTANT DEMANDÉ EN 2014	3.000 €
SUBVENTION 2015 PROPOSÉE PAR LA COMMISSION	2.000 €	SUBVENTION ATTRIBUÉE EN 2014	2.000 €
TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2015	22,35 %	TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2014	19,61 %
MONTANT DE LA TRÉSORERIE	3.874,51 € au 09/01/2015	BUDGET ANNEE N-1 REALISE	7.102 € au 31/12/2014
CONVERGENCE AVEC LES CRITÈRES D'ATTRIBUTION (DÉLIBÉRATION 2010-A099) COMPLÉTÉS PAR LA DÉLIBÉRATION 2012-A131			OUI
AVIS FAVORABLE DE LA COLLECTIVITÉ DU SIÈGE SOCIAL OU DE LA COLLECTIVITÉ D'ACCUEIL DE LA MANIFESTATION			OUI

DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2015

Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée

1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année
Le total des montants demandés à la CPA devra être égal au budget prévisionnel de l'association

* Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue	21/06/2015
Lieu(x) de réalisation	CAVE DES DOUS SACHANTS
Contenus et objectifs de l'action	Dégustation de vins en Europe
Public(s) ciblé(s)	
Nombre de participants / exposants	
Nombre de spectateurs / visiteurs	1.000
Durée de l'action	2 heures
Entrées payantes	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> (montant de l'entrée : €)
Inscriptions payantes	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> (montant de l'inscription : €)

BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2015
Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année
DÉPENSES = RECETTES Ne pas indiquer les centimes d'euros

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action		Ressources propres	
Achats		Vente repas	2.450
Prestations de services	1.750	Autres produits	
Matières et fournitures	5.500	Cotisations	
Services extérieurs		Subventions demandées :	
Locations	600	Etat (à détailler)	
Entretien		Région (s)	
Assurances		Département (s) <i>Nauvion</i>	1.000
Autres Services extérieurs		Commune (s) <i>Pertuis</i>	1.000
Honoraires		Communauté du Pays d'Aix	3.000
Publicité	1.100	Organismes sociaux (à détailler)	
Déplacements, missions		Fonds Européens	
Charges de personnel		Emplois Aidés (ex CNASEA)	
Salaires bruts		Autres recettes attendues (à détailler)	
Autres charges de personnel		<i>Améliorations</i>	1.500
Autres frais généraux			
TOTAL CHARGES :	8.950	TOTAL PRODUITS :	8.950

Emplois des contributions en nature	Contributions volontaires en nature
Secours en nature	Bénévolat
Mise à disposition (biens & prestations)	Prestations en nature
Personnel bénévole	Dons en nature
Total des contributions volontaires	Total des contributions volontaires

Obligatoire :

La subvention demandée à la CPA de 3.000 € représente 33. % du total des produits hors contributions volontaires. (Montant demandé / Total des produits) x 100

Fait à *Pertuis* Cachet de l'Association :
Le 18/06/2015

**ASSOCIATION DES VIGNERONS
DU TERROIR PERTUISIEN**
191, avenue Pierre Samard
84120 PERTUIS
Tél: 04 90 79 00 93 - Fax 04 90 79 16 09

2015_B262

OBJET : Développement économique et emploi - Agriculture - Attribution de subventions aux associations à caractère agricole

VU la délibération n°2014_A088 du 22 mai 2014 modifiée, portant délégation d'attributions au Bureau ;

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix adopte à l'unanimité le rapport qui précède et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix
Maryse JOISSAINS MASINI



16 JUIN 2015